

Décider en politique

par Bruno BERNARDI

Dans le dernier numéro de la revue *Politix*, cinq historiens, sociologues et politistes analysent, à partir de cas concrets, la manière dont se prend une décision en politique. Le dossier invite à complexifier l'approche des processus décisionnels en dépassant l'opposition entre l'exaltation du décideur et le déterminisme historique.

Recensé :

Dossier « Figures de la décision », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 82, juin 2008.

La thématique de la décision vérifie l'instabilité des standards représentatifs caractéristique de notre temps. En matière internationale, en politique intérieure, en économie, depuis deux décennies le volontarisme décisionniste et l'aboulie gestionnaire régissent alternativement les discours des faiseurs d'opinion et ceux des acteurs politiques. Les mêmes, souvent, passent au gré des circonstances d'une vision à l'autre, suivant un rythme erratique dont la politique française récente donne un exemple emblématique. Cette alternance paraît de prime abord refléter la concurrence de deux modélisations du social, l'une concevant la « gouvernance » sur le mode de la gestion entrepreneuriale, l'autre faisant du choix normatif la dimension spécifiquement politique. D'un côté une vision économiste, de l'autre une vision politiste de la société. La dernière livraison de la revue *Politix* mérite de retenir l'attention, en particulier parce qu'elle peut aider à nous affranchir de cette alternative. Le texte succinct qui ouvre ce dossier, essentiellement descriptif des études qui le composent, ne cherche pas à les solliciter pour en tirer des conclusions communes. Tout en se gardant d'y prétendre, on voudrait montrer que cette publication peut aider à rafraîchir la problématique de la décision politique.

Ces « figures de la décision » consistent en cinq études de cas, d'objets historiographiques bien définis. Florent Brayard revient sur le lourd dossier de la décision nazie de donner une

« solution finale à la question juive ». Brigitte Gaïti montre comment en 1968 et 1969 le général de Gaulle est conduit à mettre lui-même en jeu son existence politique. Sylvain Laurens examine comment – au début du septennat de Giscard d'Estaing, en 1974 – est adoptée une mesure de fermeture totale des frontières à l'immigration. Isabelle Bruno, examinant le dispositif de Lisbonne mis en œuvre par l'Union Européenne depuis 2000, interroge la relation entre modèle de gouvernance et décision. Benjamin Lemoine, enfin, montre comment le thème de la dette publique est l'objet, entre 2003 et 2007, d'un double renversement, du fatalisme économiste à l'héroïsme politiste et *vice versa*. Chacun de ces chercheurs étant spécialiste du domaine abordé, aucun ne traite le cas examiné comme exemple illustrant une thèse, mais toujours comme un objet spécifique considéré sous la problématique de la décision. Ce dossier propose donc une série d'études de processus décisionnels singuliers, ou plutôt de processus s'affichant ou au contraire se niant comme tels. L'ordre chronologique adopté est une commodité éditoriale qui ne porte manifestement aucune thèse concernant une hypothétique évolution de la pratique ou de la théorie de la décision. Il ne semble pas non plus qu'il faille accorder une signification particulière au fait que ces études portent principalement sur la politique française et européenne du dernier demi siècle. Cet ensemble présente pourtant une profonde unité méthodologique et problématique.

Bien que s'inscrivant dans des démarches disciplinaires diverses (celle de l'historien, du sociologue ou du politiste), ces études ont en commun de ne présupposer aucune théorie générale de la décision mais de procéder en sens inverse : elles cherchent à examiner par l'analyse de cas comment concrètement se constitue un processus décisionnel. Elles se déprennent ainsi de l'opposition brutale entre une tendance à exalter le moment et l'auteur d'une décision et celle, dominante dans le champ des sciences sociales, qui consiste à dissoudre la décision dans un enchaînement causal dont le discours décisionnel ne serait que l'habillage imaginaire. Ainsi F. Brayard, s'appuyant sur des sources nouvelles, montre que la conception de la « solution finale » et la décision de sa mise en œuvre n'ont pas été arrêtées à un instant *t* mais construites dans une séquence temporelle d'une certaine ampleur, ce qui ne le conduit pas à diluer la dimension de décision mais plutôt à la démultiplier analytiquement. L'un des sous-titres de B. Gaïti (« Comment de Gaulle est obligé de redevenir de Gaulle ») dit bien le paradoxe que cette étude discerne : c'est un contexte politique contraignant qui, durant l'hiver 68-69, ne laisse d'autre issue au président fragilisé que d'adopter une posture volontariste, ultime effort pour ne pas se plier à une nécessité subie. Il y aurait là le type même d'une « configuration décisionnelle charismatique ». Les articles de Sylvain Laurens et Isabelle Bruno participent de ce même effort de complexification des modèles. Le premier réfute l'illusion d'un *turning point* en matière d'immigration, d'un choix décisif devant une conjoncture, en montrant comment, dans la durée, la transformation des cadres mentaux et le changement des personnels de la haute administration avaient préparé un retournement de l'attitude envers les flux migratoires. Ce faisant, il modifie le cadre temporel et

déplace les lieux de la décision mais ne la dissout pas dans un processus sans acteur. Le titre d'I. Bruno (« Y a-t-il un pilote dans l'Union ? ») peut laisser croire que nous devrions choisir entre l'hypothèse d'une disparition de la décision dans le mode de gouvernance managérial européen et celle d'une dissimulation machiavélique de la décision sous l'apparence d'une gestion technocratique. Cet article explore une autre voie, en reconnaissant l'émergence de processus décisionnels nouveaux, de nouveaux acteurs de la décision (les « conseillers »), et de nouveaux opérateurs, statistiques et comptables, de sa mise en œuvre. Il ne faut penser la « gouvernance » ni comme effacement ni comme masque de la décision, mais comme une autre forme, adaptée à ses fins propres, de la décision politique.

On l'aura compris, ces études, prises ensemble, ne conduisent pas à neutraliser ou disqualifier la problématique de la décision politique, mais, en relativisant le modèle simple et naïf de la décision comme unité de temps, d'acteur et de pensée, nous invitent à complexifier notre approche des processus décisionnels. Cette invite ne concerne pas seulement les spécialistes.

Texte paru dans laviedesidees.fr, le 8 septembre 2008

© laviedesidees.fr